



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La situation du sport amateur et des associations sportives face à la crise

Question orale n° 1359

Texte de la question

M. Hubert Julien-Laferrière alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur la situation du sport amateur et des associations sportives face à la crise sanitaire et à l'arrêt des activités depuis un an. Le sport amateur est à bout de souffle. Si certains sportifs peuvent tout de même s'entraîner en plein air, d'autres sont totalement à l'arrêt, à l'image des sports en salle comme le judo, qui accuse une baisse de 30 % de cotisations. Pour tous, les compétitions sont totalement annulées. Au cours de l'année écoulée, de nombreux licenciés ont ainsi déserté leurs clubs et associations sportives devant les nombreuses incertitudes qui planent au-dessus du sport amateur. Les licences sont en déclin de 20 à 30 % en 2020. Certains dirigeants ont déjà jeté l'éponge, certains clubs ont déjà mis la clé sous la porte. La crise sanitaire met en effet la trésorerie des petites structures sportives à rude épreuve. De nombreux clubs étaient déjà en difficulté financière avant la crise, la perte totale de recettes a un impact très fort et met en péril leur survie. Le sport est à l'arrêt et les manifestations extra-sportives des clubs aussi. Leur suppression représente un manque à gagner conséquent pour ces petites structures associatives aux budgets étriqués. Difficile aussi pour les clubs de présenter en pleine crise sanitaire de nouveaux dossiers de *sponsoring* à des partenaires alors qu'eux-mêmes rencontrent parfois de grosses difficultés, notamment les commerces locaux qui sont les principaux sponsors de la plupart des structures. Derrière la santé financière de ces associations, c'est surtout la vie sociale des territoires qui se joue. La participation des clubs à la vie des communes ou des quartiers va bien au-delà des activités sportives. Le sport amateur est un vecteur d'une cohésion sociale forte, de solidarité, d'entraide, de vivre-ensemble. Il remplit une importante mission éducative. Le sport amateur est aussi un impératif de santé publique, alors que les périodes de confinement traversées en 2020 ont rendu compliqué le maintien d'un exercice physique suffisant. Si M. le député salue la mobilisation de l'État et des fédérations pour venir en aide au secteur, il plaide aujourd'hui pour une meilleure prise en compte du « sport d'en-bas ». Alors que Paris accueillera les JO en 2024, il est temps d'accorder au sport amateur l'importance qu'il mérite. Teddy Riner dans le 19ème arrondissement de Paris, Kylian Mbappé à l'AS Bondy, le club de JSC Saint-Quentin pour Rudy Gobert : tous les grands sportifs français ont débuté leur discipline dans un club amateur. Et puis il y a ces milliers d'adhérents qui ont plus que jamais besoin de cet exutoire. Derrière ces clubs, il y a aussi les nombreux bénévoles sans qui les clubs n'existeraient pas. Il y a aussi les salariés, ceux qui ont fait d'une passion leur métier, ceux qui transmettent les valeurs du sport, qui sont souvent des relais éducatifs et sociaux, empêchés d'exercer leur activité et que l'on oublie souvent, trop souvent depuis un an. Il veut rendre hommage ici à ces bénévoles et à ces moniteurs, aux *coachs*, qui sont la richesse du sport français et qui font vivre les clubs. Leur attente est extrêmement forte. Au cœur des projets sportifs, les compétitions et les manifestations des clubs sont toujours bloquées par la pandémie de la covid-19 et l'inquiétude sur l'après ne fait que se renforcer. Aussi, alors que le Gouvernement commence à envisager une éclaircie d'ici six semaines, il est temps de penser au sport amateur qui a besoin de préparer la sortie de crise et la reprise du sport. Il faut faire confiance aux associations sportives : elles sont capables d'organiser des rencontres, des événements tout en respectant les normes sanitaires. Sportifs, dirigeants, bénévoles, tous sauront faire preuve de responsabilité : il faut leur donner la possibilité de le prouver. Aussi, il lui demande si elle peut donner un calendrier de reprise précis, y compris des sports en salle, des compétitions et des manifestations extra-sportives.

Texte de la réponse

DIFFICULTÉS DU SPORT AMATEUR FACE À LA CRISE SANITAIRE

M. le président. La parole est à M. Hubert Julien-Laferrière, pour exposer sa question, n° 1359, relative aux difficultés du sport amateur face à la crise sanitaire.

M. Hubert Julien-Laferrière. Vous le savez, du fait de la crise sanitaire, le sport amateur est à bout de souffle, avec des trésoreries en grande difficulté, un sport en salle à l'arrêt, des compétitions annulées, des dirigeants qui jettent l'éponge et des clubs qui mettent la clef sous la porte – sans compter que beaucoup d'entre eux étaient déjà en difficulté avant la crise. À cela s'ajoutent l'arrêt des manifestations extra-sportives, qui sont pourtant indispensables au fragile équilibre financier de nombreux clubs, et la quasi-impossibilité de faire appel au *sponsoring*, les partenaires potentiels rencontrant eux-mêmes de fortes difficultés – notamment les commerces locaux, qui sont les principaux sponsors de la plupart des petites structures.

Bien sûr – vous en êtes bien consciente –, avec l'arrêt des activités des associations, ce n'est pas seulement la pratique sportive qui se joue, mais aussi le lien social dans de nombreux territoires, dont les clubs sont un acteur majeur. Quand on a été membre d'une association sportive, élu local, comme c'est le cas pour beaucoup d'entre nous, maire d'un arrondissement, comme je le fus à Lyon, membre d'un conseil de quartier ou tout simplement acteur de son quartier, on sait à quel point les clubs sont un vecteur de cohésion sociale, de solidarité, d'entraide et de vivre ensemble, mais aussi à quel point ils remplissent une mission d'éducation. On sait aussi combien le sport est un impératif de santé publique. On pense également à ces milliers d'adhérents qui jouent pour le plaisir et qui ont, plus que jamais, besoin de cet exutoire. N'oubliez pas, enfin, que de nombreux sportifs professionnels ont débuté leur discipline dans un club amateur, comme Teddy Riner dans le 19^e arrondissement de Paris, Nabil Fekir à Saint-Priest, Karim Benzema à Bron Terrailon, ou encore Éric Abidal à Lyon-Duchère AS, dans ma circonscription.

Je songe aussi aux salariés et aux nombreux bénévoles sans qui les clubs n'existeraient pas, qui transmettent leur savoir et les valeurs du sport, et qui sont bien souvent des relais éducatifs et sociaux. Je veux ici rendre hommage à ces bénévoles, moniteurs et coachs qui sont la richesse du sport français et qui font vivre les clubs. Leur attente est extrêmement forte. La troisième vague est bien là, mais la vaccination est en cours et le sport amateur a besoin, je le crois, de perspectives pour sortir de la crise et envisager la reprise.

Faisons confiance à nos associations sportives : elles sont capables d'organiser des rencontres et des événements tout en respectant les normes sanitaires. Sportifs, dirigeants, bénévoles : tous sauront faire preuve de responsabilité. Donnons-leur la possibilité de le prouver.

Madame la ministre déléguée, pouvez-vous nous donner des perspectives et un calendrier de reprise, y compris concernant les sports en salle et les manifestations extrasportives, pour soutenir ce sport d'en bas qui apporte tant à la collectivité ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des sports.

Mme Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports. Depuis un an, je suis particulièrement attachée à ce que le sport fédéral et associatif puisse surmonter les difficultés auxquelles il est confronté. C'est pourquoi, dès le début de la crise, au début du mois de mars 2020, le choix que nous avons privilégié a consisté à autoriser certains sportifs à poursuivre leur pratique en permanence, à l'intérieur ou à l'extérieur, dans tous les équipements sportifs. Il s'agit des sportifs de haut niveau ou professionnels, des personnes qui font du sport sur ordonnance, des stagiaires en formation professionnelle ainsi que de toutes les personnes en situation de handicap qui pratiquent du sport parce que cela leur est indispensable.

Au-delà de ces situations, nous nous sommes efforcés de favoriser, à chaque nouvelle phase de la crise, le maintien d'une activité minimale pour les associations. À un moment donné, cela s'est traduit par l'autorisation accordée aux mineurs de pratiquer un sport. En outre, depuis le 28 novembre dernier, chacun, qu'il soit majeur

ou mineur, est autorisé à faire du sport en extérieur, en pratique individuelle ou encadrée. Nous prenons ces décisions parce que nous faisons confiance aux éducateurs des associations sportives et à leurs dirigeants.

Malheureusement, depuis le 16 janvier, l'arrivée du variant anglais a rendu impossible l'autorisation d'une pratique en intérieur, aussi bien dans le cadre scolaire qu'associatif.

Néanmoins, vous le savez, nous avons annoncé il y a quelques jours la reprise de l'éducation physique et sportive – l'EPS – à l'école parce que l'activité sportive est indispensable au bien-être de nos enfants. M. le député Di Filippo l'a dit également tout à l'heure, le danger de la sédentarité guette les enfants comme les adultes. En raison du changement dans nos routines quotidiennes, nous risquons d'exclure le sport de notre vie de tous les jours. Nous ne voulons pas qu'une telle situation se produise. Nous devons maintenir le sport en vie quoi qu'il arrive.

Les collectivités et les fédérations ont imaginé des solutions permettant aux associations qui proposent une pratique en intérieur et à celles qui proposent une pratique en extérieur de collaborer. Des équipements sportifs et des cours de récréation sont mis à la disposition des associations pour que les adultes et les enfants passent du temps dehors. Nous devons nous adapter à cette situation de crise.

Il est indispensable de continuer à soutenir financièrement le monde associatif. Nous le faisons au quotidien à travers des aides significatives : 100 millions d'euros seront ainsi débloqués, sous la forme d'un dispositif nommé pass'sport, pour favoriser la reprise des licences et des adhésions à la rentrée prochaine.

Tous ensemble, nous arriverons à passer ce cap grâce à un monde du sport motivé et conscient de sa responsabilité en matière de santé des Français.

M. le président. La parole est à M. Hubert Julien-Laferrière.

M. Hubert Julien-Laferrière. Je vous remercie pour votre réponse. Vous l'avez dit, au-delà des aides apportées par l'État, ces associations ont besoin de continuer à se sentir utiles à la collectivité.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Julien-Laferrière](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1359

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mars 2021](#)

Réponse publiée le : 24 mars 2021, page 2956

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mars 2021](#)